

TROPHEE DU JEUNE GOLFEUR U10

QUALIFICATION INTERDEPARTEMENTALE

DIMANCHE 30 JUIN - FREGALON
Qualification inter-départementales 06-83

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s dans les Comités Départementaux (recommandation=titulaires du drapeau jaune au minimum, né(e)s en 2014 ou après.

Instrument de mesure interdit.

Le nombre total de joueurs participant à l'épreuve est arrêté à 40 joueurs répartis de la façon suivante : 25 Garçons – 15 Filles. La répartition pourra évoluer suivant le nombre d'inscription.

L'entrée dans le champ de joueur se fera par l'index, puis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

CONDITIONS PARTICULIERES

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueuses et ne pas donner de conseils. Seuls les joueurs sont autorisés à monter sur les greens.

FORME DE JEU

9 trous en score maximum (8 et on marque 9)

Parcours adapté : Repères Rouge pour les Garçons – Repères Violet pour les Filles

QUALIFICATION

Les 4 premiers joueurs et les 7 premières joueuses sont qualifiés pour la Finale Régionale du Trophée Jeunes Golfeurs qui se dispute au mois de 7 septembre au Golf de St Donat.
Possibilité de WC pour accéder à la finale (1 WC par CD)

Les 2 premier garçons et le 2 première filles classés à la moyenne stroke play du mois de juin (tout CD confondu et avant les épreuves inter-départementales) sont directement qualifiés pour la finale.

ENGAGEMENT

Chaque joueur devra s'inscrire et régler les droits d'inscription de 25€ directement sur place. Ce tarif n'inclut pas le tour de reconnaissance.

Les inscriptions se feront directement par mail h.francillon@liguegolfpaca.org.

Clôture des inscriptions le Mercredi 26 Juin. La liste définitive sera éditée par la Ligue et envoyée aux différents Comités pour validation.

Licence et certificat médical à jour auprès de la FFG à la date limite d'inscription du championnat départemental.

PRIX

Sans

ARBITRES

Arbitre : à définir